



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Obtenez vos feuillets d'impôt en ligne

Vous pouvez obtenir vos relevés d'impôt en ligne en tout temps dans **Mon dossier Service Canada**.

Dans Mon dossier Service Canada, vous pouvez aussi :

- mettre à jour vos renseignements personnels;
- consulter votre état de compte du cotisant au Régime de pensions du Canada (RPC);
- vous inscrire au dépôt direct ou communiquer vos renseignements sur le dépôt direct à l'Agence du revenu du Canada;
- consulter vos paiements mensuels du RPC ou de votre pension de la Sécurité de la vieillesse (SV);
- retarder le versement de votre pension de la SV.

Consultez le canada.ca/mon-dossier-service-canada pour vous inscrire ou mettre vos renseignements à jour.

Recevez-vous le Supplément de revenu garanti, l'Allocation ou l'Allocation au survivant?

Service Canada renouvellera automatiquement votre Supplément de revenu garanti, votre Allocation ou votre Allocation au survivant chaque année si vous produisez votre déclaration de revenus avant le **30 avril 2020**.

Ainsi, votre prestation ne sera pas suspendue en juillet.

Pour en savoir plus, visitez canada.ca/securite-vieillesse

Vous devez fournir les bons renseignements pour obtenir les bonnes prestations

N'oubliez pas d'informer Service Canada lorsque :

- vous déménagez;
- vous quittez le Canada pour plus de six mois;
- vos renseignements bancaires changent;
- votre état matrimonial change;
- vous obtenez ou perdez la garde d'un enfant de moins de 18 ans qui a droit aux prestations du RPC;
- un membre de votre famille qui reçoit des prestations décède.

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne sur le site publicentre.edsc.gc.ca.

Ce document est aussi offert sur demande en médias substitués (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC ou DAISY) auprès du 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un télécopieur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

Les prestations sont imposables

Les prestations de la SV et du RPC sont considérées comme des revenus et sont imposables. Pour obtenir plus d'information sur la déclaration de revenus, consultez votre guide de l'impôt sur le revenu (lignes 113 et 114).

Pour en savoir plus :

Consulter	canada.ca/prestationsderetraite
Téléphonez	1-800-277-9915 ou si vous vivez à l'extérieur du Canada, 1-613-957-1954 (appels à frais virés acceptés)

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2019

Pour des renseignements sur les droits de reproduction :
droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca.

ESDC

Cat. No. : ISPB-352-12-19F